



MAIRIE DE LAZER

C.R. Séance du 25/03/2021

M. Le Maire ouvre la séance à 18H30

Nombre de membres présents : 10

Absents : DIEGO Sandrine

Procuration : DIEGO Sandrine a donné
procuration à André GUIEU

Secrétaire de Séance : Lucienne
BOQUILLON

Il a été décidé que :

2020-005/-008/-011/-014

Comptes de gestion 2020

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour)
le Conseil Municipal,

→ **Approuve** les Comptes de Gestion concernant le budget général, le budget « caveaux-cimetière, le budget « Eau » et le budget « Lotissement » dressés, pour l'exercice 2020, par le receveur municipal. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2020-006/-009/-012/-015

Comptes administratifs 2020

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour)
le Conseil Municipal

- « Approuve » par votes séparés, les comptes administratifs 2020
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats de clôture 2019 comme suit :

BUDGET GENERAL TTC	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser
Recettes Nettes	447 676.12 €	113 501.02 €	121 640.00 €
Dépenses Nettes	285 234.35 €	642 812 04 €	- 194 533.00 €
Résultat Exercice 2020	162 441.77 €	- 529 311.02 €	72 893.00 €
Résultat reporté 2019	333 715.12 €	384 094.88 €	
Résultat de Clôture 2020	496 156.89 €	-145 218.14 €	

BUDGET EAU TTC	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser
Recettes Nettes	78 487.05 €	44 073.00 €	
Dépenses Nettes	60 68755 €	24 252.54 €	1 271.00 €
Résultat Exercice 2020	17 199.50 €	19 820.46 €	
Résultat reporté 2019	81 082.80 €	84 678.41 €	
Résultat de Clôture 2020	98 880.30 €	104 498.87 €	

BUDGET CAVEAUX CIMETIERE HT	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser
Recettes Nettes	24 091.00 €	45 891.00 €	
Dépenses Nettes	24 091.00 €	21 766.00 €	
Résultat Exercice 2020	0 €	24 125.00 €	
Résultat reporté 2019	- 0.20 €	-24 091.00 €	
Résultat de Clôture 2020	- 0.20 €	34.00 €	

BUDGET LOTISSEMENT HT	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser
Recettes Nettes	192 355.06 €	0 €	
Dépenses Nettes	0 €	137 083.75 €	
Résultat Exercice 2020	0 €	-137 083.75 €	
Résultat reporté 2019	- 192 355.06 €	0 €	
Résultat de Clôture 2020		-137 083.75 €	

2020-007/-010/-013/-016

Affectations de résultats 2020

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour)
Le Conseil Municipal,

DECIDE d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement

BUDGET GENERAL

- Un excédent d'exploitation à affecter de : 496 156.89 €
- Un déficit d'investissement de : 145 218.14 €
- Un solde reste à réaliser en investissement : 121 640.00 € en recette



MAIRIE DE LAZER

194 533.00 € en dépense

Total : - 72 893.00 €

**Report en fonctionnement (R002) :
278 045.75 €**

BUDGET EAU

- Un excédent d'exploitation à affecter de : 98 882.30 €
- Un excédent d'investissement de : 104 498.87€
- Un solde reste à réaliser en investissement: - 1 271.00 €

Report en fonctionnement (R002) : 98 882.30 €

BUDGET « Caveaux-Cimetière »

- un excédent d'investissement de : 34.00 €
- un déficit de fonctionnement de : - 0.20 €

BUDGET « Lotissement »

- un déficit d'investissement de - 137 083.75 €
- report du déficit de la section d'investissement de 137 083.75 € au chapitre 001 du BP Lotissement

2020-017

Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion des Hautes-Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour)

Le Conseil Municipal décide

Article 1^{er} :

La collectivité charge le Centre de Gestion d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2022 auprès d'une entreprise d'assurance agréé et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

Article 2 :

La collectivité précise que les contrats devront garantir tout ou partie des risques suivants :

- Personnel affilié à la C.N.R.A.C.L. : Décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité/paternité/adoption.
- Personnel affilié à l'I.R.C.A.N.T.E.C. (agents titulaires ou stagiaires et agents non titulaires) :

Accident du travail, maladie ordinaire, grave maladie, maternité/paternité/adoption.

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : quatre ans, à effet au 1^{er} janvier 2022 ;
- Régime du contrat : capitalisation.

Article 3 :

La collectivité s'engage à fournir au Centre de Gestion, en tant que de besoins, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.

2020-018

Portant adhésion au groupement de commande assurance Cyber Risques du Centre de gestion des Hautes-Alpes

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques pour la période 2022-2025,
- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de gestion des Hautes-Alpes coordonnateur du groupement et l'habitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- Autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dans l'éventualité où la phase de définition des besoins ait présenté l'intérêt pour la collectivité d'adhérer au groupement,
- Décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

2020-019

Choix des entreprises

Travaux voiries communales et rurales- Accord cadre

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour)

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ATTRIBUE au Groupement POLDER-ROUTIERE DU MIDI le marché **accord-cadre**
- Cet accord-cadre est contracté sans engagement minimal et pour un montant



MAIRIE DE LAZER

maximum annuel de commande de 400 000,00€ HT.

- Autorise le Maire à signer l'acte d'engagement correspondant
- Donne tout pouvoir au maire pour signer tous les documents et pour effectuer toutes les démarches nécessaires à ces travaux.

2020-020

Vente du Lot n° 7

Lotissement de la « Tuilière »

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour°

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- Accepte la vente du lot n°7 pour un prix total 65 560.00 € TTC,
- d'autoriser Maître LOULIER Fabien, Notaire à Laragne-Montéglin, de réaliser les actes de vente,
- de donner tous pouvoirs au Maire pour signer actes et documents se rapportant à cette affaire.

2020-021

Vente du Lot n° 5

Lotissement de la « Tuilière »

Votants : 10 - Suffrages exprimés : 11 (11 voix pour

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- Accepte la vente du lot n°5 pour un prix total 67 265.00 € TTC,
- d'autoriser Maître Sylvie TUDES, Notaire à Serres, de réaliser les actes de vente,
- de donner tous pouvoirs au Maire pour signer actes et documents se rapportant à cette affaire.

Questions diverses :

La séance est levée à 20h30

